



Première rencontre du Collectif Alerte régional

Le 27 novembre 2014

En présence de :

AILLERET Bernard, président URIOPSS Rhône-Alpes ;
BOCQUET Céline, administratrice Les Petits frères des pauvres,
CHAREYRE Laure, directrice URIOPSS Rhône-Alpes ;
COLLONGES Georges, Collectif Roanne – Ligue des droits de l'homme ;
CHOUG Saïda, déléguée territoriale Rhône-Alpes ASSFAM ;
DESCOURS Florence, conseillère technique URIOPSS Rhône-Alpes ;
GROUES Bruno, coordinateur du collectif Alerte national ;
GUYARD Véronique, présidente délégation du Rhône Secours catholique du Rhône ;
KELLER Pierre, délégué du Rhône Secours Catholique ;
LAURENCIN Hélène, Collectif de Saint-Etienne Loire ;
MIGNOTTE Anne-Marie, délégation Rhône-Alpes UNAFAM ;
SERCLERAT Pascal, directeur régional APF ;
TOURNUS Céline, déléguée départementale délégation Ain Secours catholique et Collectif alerte.

Excusés : la Fnars et collectif Alerte Isère

Objectif de la rencontre

- Présentation du collectif régional Alerte : lien avec les collectifs départementaux et l'Uniopss
- Récolte des attentes des adhérents / fédérations de Lutte Contre l'Exclusion (LCE)

Bernard AILLERET introduit la séance par un mot d'accueil et de remerciement à tous les présents.

Laure CHAREYRE poursuit le propos en rappelant le choix en accord avec le conseil d'administration de ne pas animer spécifiquement le secteur de l'exclusion avec une commission régionale. Il a plutôt été choisi de lancer le collectif régional Alerte. La FNARS Rhône-Alpes anime pour sa part « AURA », le collectif des Associations Unies en Rhône-Alpes (logement).

Laure CHAREYRE questionne donc les participants sur leurs attentes et besoins en lien avec les collectifs locaux Alerte existants (Loire/Ain).

Bruno GROUES présente la genèse du collectif Alerte national.

En 1985, la Commission « lutte contre la pauvreté et l'exclusion » est créée. Les associations nationales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale se réunissent chaque mois depuis 1985 au sein de la Commission « lutte contre la pauvreté et l'exclusion » de l'Uniopss. Cette Commission est présidée et animée par l'Uniopss. Aujourd'hui elle regroupe une quarantaine d'associations et elle s'est ouverte aux membres d'EAPN-France, prenant ainsi l'appellation de « Commission lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale en France et en Europe de l'Uniopss ». Cette parole commune est portée par l'Uniopss auprès des Pouvoirs publics et du grand public.

En 1990, l'Uniopss a été à l'origine de la création du Réseau Européen des Associations de Lutte contre la Pauvreté et l'Exclusion Sociale qui a pris le nom de European Anti Poverty Network. Elle est vice-présidente de droit du Conseil d'administration de la branche française de ce réseau, EAPN-France, dont les adhérents sont des associations nationales, des fédérations d'associations et des collectifs locaux d'associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion. EAPN-France participe aux instances d'EAPN et a vocation à intervenir chaque fois qu'il y a déclinaison nationale des composantes du programme de travail d'EAPN.

En 1994, la plus grande part des associations regroupées dans cette Commission a obtenu ensemble le label Grande Cause nationale, le Gouvernement leur donnant ainsi des crédits pour mener une campagne nationale de communication grand public contre l'exclusion. Ces associations ont alors décidé de communiquer vers les médias et l'opinion publique sous le nom de « Collectif ALERTE ».

« ALERTE » est la **marque de communication de ce collectif d'associations membres de la Commission « lutte contre la pauvreté et l'exclusion » de l'Uniopss**. Les termes « Collectif ALERTE » désignent pour le Grand public ces associations de la Commission « lutte contre la pauvreté et l'exclusion » de l'Uniopss.

En 2004/2005, deux axes stratégiques apparaissent :

- Le rapprochement avec les partenaires sociaux (accès à l'emploi) ;
- La participation des personnes /bénéficiaires : ne pas faire pour mais avec. (élaboration, suivi et évaluation des politiques publiques / en faire des citoyens) cf. CCRPA /collège 8 CNLE

En 2012, plateforme présidentielle.

En janvier 2013, plan pluriannuel quinquennal pauvreté.

Aujourd'hui, deux dossiers prioritaires :

- Le chômage de longue durée avec Alerte partenaires sociaux
- Le suivi du plan pauvreté.

Une trentaine de collectif sont présents dans 14 régions sous la forme de collectif régional ou départemental avec deux priorités : lobbying et suivi de mise en œuvre du plan pauvreté.

Le tour de table des présents permet de dégager plusieurs éléments :

a) Une parole commune des acteurs de la lutte contre l'exclusion.

Le collectif Alerte régional doit porter une parole, des actions politiques communes auprès des institutionnels, élus, financeurs et grand public et devenir un interlocuteur reconnu pour les autorités publiques régionales ;

b) Thématiques de travail.

Les thématiques de réflexion sont nombreuses et transversales. Alerte régional permettrait d'avoir un croisement des réflexions et des actions communes pour les plus démunis quel que soit son champ d'intervention (exclusion, enfance famille...). Passerelle entre les secteurs et les autorités (Agence Régionale de Santé, DRJSCS, Conseil Général...).

- L'accès aux soins.

Pascal SERCLERAT, directeur régional APF indique que les nouveaux contrats de ville (volet santé) ont été présentés en commission lors de la dernière commission prévention à la CRSA. Or aucune

association du champ de l'exclusion n'est présente à ses travaux. Ce collectif pourrait être le lieu d'échange et de réflexion croisée.

Pour information, l'ARS RA souhaite renforcer la coordination des acteurs et intégrer la participation des habitants, dans 3 axes : une stratégie de prévention, un renforcement des initiatives « santé-environnement » et l'accès aux soins et aux parcours.

Le comité technique santé précarité est composé, en Rhône Alpes, à partir de la Commission de coordination des politiques publiques et des COTEC « alimentation/activité physique » et « éducation à la sexualité/contraception » ce comité porte 2 projets en gestation :

(1) Un travail sur le « non recours » avec l'élaboration d'une journée régionale, début 2015, pour développer une « culture commune » et faire connaître des projets innovants à essayer en Rhône Alpes,

(2) Le développement du dispositif « Médiation en santé » notamment au profit des publics précaires (appels à projets à élaborer).

- Le non recours aux droits ;

- Le foncier ;

- L'inclusion bancaire

Le collectif Loire –Saint Etienne a engagé une réflexion à ce sujet auprès des banques de l'agglomération (12 banques rencontrées).

- Handicap ;

Anne –Marie MIGNOTE – UNAFAM explique que 30% des personnes à la rue ou en prison présente des troubles psychiques.

- Logement/hébergement

La prise en charge des ROMS et des demandeurs d'asile est problématique dans la Loire notamment.

- Expérimentation

Certaines réponses à ces publics vulnérables ne peuvent pas toujours entrer dans les réglementations actuelles :

Le projet Agile - « Agir pour améliorer la gouvernance et l'initiative locale pour mieux lutter contre l'exclusion » - a été lancé en février 2014 par la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) et l'Association des départements de France (ADF). Ce projet fait suite à un an de réflexion, en lien avec les réseaux associatifs. Dans ce cadre, une expérimentation a été initiée dans 10 départements. Le principe est de laisser aux acteurs de ces territoires, le soin d'inventer leurs propres modalités de coopération. Et si, sur un même territoire, tous les acteurs s'entendent pour une coordination, l'Etat veut bien étudier tous les assouplissements de normes demandés (lois et règlements). Pour ce faire, les conseils généraux feront remonter des demandes de dérogation. La DGCS décidera d'y répondre dans le cadre d'un « club des expérimentateurs » qui doit encore être mis en place.

Ces thématiques ne pourront pas être toutes abordées cette année par le collectif.

Elles sont intégrées dans le plan pluriannuel pauvreté.

Pour information complémentaire : l'Uriopss RA a construit dans le cadre de la programmation des fonds européens un projet de plateforme régionale « inclusions » qui a pour objectif d'accompagner

des collectifs locaux d'acteurs sur un micro territoire pour co-construire un accompagnement de parcours vers l'insertion, adapté aux personnes les plus éloignées de l'emploi

c) Les collectifs locaux

Problématique du collectif Loire Saint Etienne : le logement des Roms et des demandeurs d'asile.
Pour l'instant pas de travail en commun avec le collectif de Roanne.

Collectif de l'Ain (cf. doc remis en séance/joint) : rencontre tous les deux mois avec les acteurs du Grand Bourg.

Collaboration, transmission de l'information et communication au titre d'un collectif auprès des opérateurs de l'Etat (préfet et DDCS).

Collectif Alerte de Roanne:

C'est en 1994 que s'est constitué un Collectif Alerte avec le regroupement d'un certain nombre d'associations: le Secours Catholique, ATD Quart -Monde, Emmaüs, Saint-Vincent de Paul, le Secours populaire, la Croix Rouge. Les ont rejoint, quelques temps après, la Ligue des Droits de l'Homme, la Boutique santé, Amnesty International et le Réseau Education Sans Frontières...

Problèmes actuels:

1) Un certain affaiblissement du Collectif. Plusieurs associations, parties prenantes au départ, ont finalement mis fin à leur contribution.

2) Depuis les dernières élections municipales, l'orientation de la politique sociale de la ville de Roanne et de l'agglomération a changé au point de contredire et de faire régresser la lutte contre l'exclusion. La voix du Collectif Alerte n'est plus sollicitée ni prise en compte. Ainsi, le Collectif n'est plus présent au sein du CCAS de Roanne.

3) Cette situation est d'autant plus alarmante que la situation sociale de Roanne devient plus problématique: vieillissement de la population, accentuation des taux de pauvreté, prégnance accentuée de la question des déboutés du droit d'asile, le cas de nombreuses communes rurales pour lesquelles la question du logement et/ou des transports...

Relevé de décisions

Le collectif Alerte est une marque de communication auprès des pouvoirs publics et du grand public.

Le collectif régional Alerte et les collectifs locaux s'alimentent mutuellement. Le collectif régional coordonne cet ensemble et fait l'interface entre le collectif national et les collectifs locaux.

Le collectif Alerte traitera d'une ou deux thématiques, à choisir dans le premier semestre 2015, du bilan du plan pauvreté réalisé par le collectif Alerte national (1^{ère} année -cf. doc joint et 2^{ème} année en cours de finalisation). Ceci doit nous permettre d'être force de proposition en fin d'année pour le suivi du plan au niveau régional (points précis et concrets selon les réalisations dans les départements).

→ Diagnostic de la situation locale pour remonter au Préfet les besoins et au national les dysfonctionnements/attentes.

Florence DESCOURS
Conseiller technique Uriopss RA